

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Sous-axe 5.3: Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

Groupe thématique : Aménagement du territoire

Action 48 – Partie FMA : Promouvoir le rôle des milieux humides dans la gestion des risques littoraux et dans la gestion intégrée du trait de côte

Fiche pour le volet FMA – à compléter par volet DEB

CONTEXTE

Contexte et problématique

Les littoraux sont des territoires complexes, tant sur le plan de leur fonctionnement « naturel » (hydro morphologie, écosystèmes) que sur les activités humaines, nombreuses et diversifiées, qui s’y développent.

Les milieux humides littoraux (ou rétro littoraux), situées à l’interface terre-mer, notamment en zone estuarienne, constituent des écosystèmes particuliers, hautement productifs, et des habitats essentiels pour de nombreuses espèces. Ces milieux supportent certaines activités anthropiques qui conduisent à une altération de la qualité et de la quantité de ces habitats (zones portuaires et industrielles, urbanisation, équipements touristiques, agriculture intensive, …). Exutoires de bassins versants, la qualité de leurs eaux dépend aussi des activités et des aménagements en amont le long des fleuves et cours d’eau côtiers (pollutions, inondations). Exposés aux caprices des mers, des océans et du climat, ils sont confrontés à des risques de submersion, d’érosion, etc.

Territoires à enjeux, les littoraux sont donc aussi des territoires à risques. Les récentes tempêtes et submersions marines (notamment Lothar et Martin en 1999 et Xynthia en 2010) ont montré qu’une protection totale par endiguement sur toute la bande côtière n’est pas envisageable, que le risque zéro n’existe pas. Des solutions alternatives sont à envisager.

Ces solutions sont recherchées principalement sur des territoires de type « milieux humides littoraux (ou rétro littoraux), » où les risques sur les biens et les personnes sont relativement faibles, c’est-à-dire principalement sur les grands marais littoraux. Entre la réalisation d’un endiguement visant une protection totale et la suppression complète de digues pour « rendre des terres à la mer », des solutions intermédiaires peuvent être envisagées. De plus, les grands marais aménagés disposent d’un fort potentiel d’amortissement des crues et submersions (stockage de l’eau, amortissement des forces érosives). Ces milieux humides littoraux (ou rétro littoraux), peuvent donc participer efficacement à la protection des territoires en amont.

Nous nous trouvons ainsi face aux problèmes de risques « naturels », mais aussi devant des enjeux écologiques comme socio-économiques. Comment prendre en compte ces aléas et enjeux ? Comment y faire face et s’y adapter plutôt que de les subir ? Quel mode de gestion y développer ?

Actions préalables (2012 – 2013)

Qualification et test en « zone humide littorale » des données Litto3D (LIDAR) produites par IGN en 2012 suite à la tempête Xynthia (2010) et utilisation de ces données pour améliorer la compréhension globale du fonctionnement hydraulique des milieux humides de type « marais endigués » salés/saumâtres ou doux. (Stage Julien GUINAUDEAU, licence professionnelle SIG, Université de La Rochelle).

Tests sur marais poitevin, marais breton, marais salés de l’estuaire de la Seudre et de l’île d’Oléron.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Le projet du Forum des Marais Atlantiques se décline en deux grandes phases à réaliser sur plusieurs années :

- 1) **Analyse globale sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne** : Inventorier les zones humides du littoral Loire-Bretagne, caractériser leurs problématiques, identifier et analyser les solutions déjà mises en œuvre, qualifier leurs résultats dans le but de les valoriser, pour enfin, **proposer des priorités en fonction des typologies de milieux et d'enjeux.**
 - 1.1 Approche cartographique globale du littoral Loire-Bretagne et de ses milieux humides (sous-bassins versants littoraux)
Emprise des grands marais et des inventaires « zones humides », prise en compte de la problématique « inondation / submersion » dans les documents des SAGE, dans les CTMA (contrats territoriaux « Milieux Aquatiques » de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne), croisement avec les fleuves et cours d'eau côtiers.
 - 1.2 Approche cartographique détaillée par examen visuel de l'ortho photographie et des données IGN (référentiel à grande échelle). Localisation de sites potentiellement intéressants, délimitation géographique de l'emprise des milieux aquatiques.
 - 1.3 Rechercher des exemples de projets de dépoldérisation ou de gestion intégrée prenant en compte les aléas et les milieux humides. Difficultés, contraintes, aspects positifs et négatifs.
 - 1.4 Élaborer une méthodologie pour définir des niveaux de priorités sur les sites potentiels par rapport à la mise en oeuvre de projets de gestion intégrée et durable des zones humides littorales et de leur environnement proche. Réalisation de grilles multicritères (aléas, amortissement, enjeux).
 - 1.5 Développer et affiner la méthodologie élaborée en 1.4. Réaliser un outil logiciel cartographique avec une interface ergonomique d'aide à la décision (analyse multicritère en faisant varier le poids des enjeux).
 - 1.6 Acquérir les données géographiques utiles sur les sites potentiels afin d'alimenter la base de données nécessaire au fonctionnement de l'outil logiciel pour étudier ces sites (simulations autour des enjeux) et d'en déduire des sites prioritaires.
 - 1.7 Approche sociologique : motivations et freins au niveau local en prenant en compte l'histoire des territoires, les projets existants, les démarches participatives, etc. Mise en place d'un groupe d'experts.
 - 1.8 construire un outil (à préciser : colloque, guide, plaquette, ...) visant à interpeller une cible (à préciser : élus, techniciens, animateurs de SAGE, services de l'état, acteurs locaux,...) sur l'intérêt de réfléchir dans certains secteurs à une évolution adaptative des pratiques (de gestion, de protection, de connexion, ...).
- 2) **Analyse détaillée sur des sites pilotes en partenariat avec les acteurs locaux** : utiliser les outils et techniques récemment mis à disposition (altimétrie fine notamment, études de terrain, savoirs et savoir-faire locaux) pour améliorer les connaissances utiles à la prise de décision appropriée aux enjeux et menaces et permettre de caractériser la vulnérabilité de ces sites.

2.1 Choix de sites pilotes ayant un fort potentiel et démarches ou réflexions locales engagées. (2 sites minimum).

2.2 Définition d'un partenariat avec les maîtres d'ouvrages locaux et réalisation d'une étude commune sur la base des outils développés en phase 1 et des travaux réalisés par les acteurs locaux.

2.3 Etude comparative de scénarii d'aménagement (coûts / bénéfices à moyen et long terme).

NB : les 2 phases et les actions qui les composent ne sont pas à réaliser strictement dans un ordre chronologique, certaines actions peuvent être démarrées alors que les précédentes ne sont pas terminées. Le démarrage de la phase 2 nécessite toutefois en préalable que les outils méthodologiques de la phase 1 soient testés sur différents cas.

Liens avec d'autres actions du plan national :

- Action 7 : modélisation des milieux potentiellement humides
- Action 26 : prise en compte des milieux humides dans une approche intégrée de prévention des inondations
- Action 28 : idem, partenariat avec le Conservatoire du Littoral
- Actions de l'axe 5.3 et notamment l'action 49 : potentiel pour l'accueil des populations piscicole (cartographie détaillée des milieux aquatiques littoraux).

SPECIFICITES OUTRE-MER

A compléter

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

A compléter

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

Forum des Marais Atlantiques

Partenaires

Agence de l'eau Loire-Bretagne : commanditaire et financeur,

Conservatoire du littoral : exploitation des données produites en vue du choix de sites pour la dépoldérisation en lien avec l'action 28 de l'axe 4.2 : Recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des milieux humides et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion marine.

A venir : gestionnaires locaux (collectivités, SAGE, ...) sur les sites pilotes

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

A compléter

PLAN DE FINANCEMENT

A compléter

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Phase 1:

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2014	1.1. Approche cartographique globale	☺	Carte générale des sites potentiels identifiés
	1.2. Approche cartographique détaillée	☺	Réalisation partielle (littoral nord charentais et pays de la Loire)
	1.3. Exemples de projets en France	☺	L'Aber de Crozon et marais de Fouesnant (Loire-Bretagne), Bas-champs de Cayeux-sur-Mer (Artois- Picardie), Mortagne sur Gironde, Bassin d'Arcachon et estuaire de la Seudre (Adour-Garonne).
	1.4. Approche méthodologique / grilles multicritères	☺	Cf. rapport stage Master Eau – gestion des littoraux et des mers – 2 ^{ème} année - Colin LALLEMAND, 2014
2015	1.2. Approche cartographique détaillée	☺	Suite, finalisation prévue fin 1er semestre 2016
	1.5. outil logiciel cartographique visualisation / simulation	☺	Cf. rapport de stage Ingénieur AgroTIC 3ème année, SupAgro Montpellier Bordeaux – Matthias MARTINEZ, 2015
	1.6. Constitution base de données géographiques pour les sites potentiels	En cours	3 sites en cours (pour fin 2015)
2016	1.2. Approche cartographique détaillée		Suite et fin, finalisation prévue fin 1er semestre 2016
	1.6. Constitution base de données géographiques pour les sites potentiels		Suite, finalisation prévue fin 1er semestre 2017
	1.7. Approche sociologique		Offre de stage ? mise en place d'un groupe d'experts
	2.2. Partenariat et étude commune avec des maîtrises d'ouvrages locales (sites pilotes)		Mode de travail à définir.
2017	1.6. Constitution base de données géographiques pour les sites potentiels		Suite et fin, finalisation prévue fin 1er semestre 2017
	1.7. Approche sociologique		Suite avec x réunions du groupe d'experts
	1.8. construire un outil (à préciser : colloque, guide,		à préciser, montage projet

	<i>plaquette, ...)</i>		
2018	1.7. <i>Approche sociologique</i>		<i>Suite et fin, bilan du groupe d'experts</i>
	1.8. <i>construire un outil (à préciser : colloque, guide, plaquette, ...)</i>		<i>Réalisation et diffusion</i>

Phase 2:

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en oeuvre	Indicateurs/Précisions
2014	2.1. <i>Choix de sites pilotes</i>	☺	<i>Choix de 2 sites, échanges sur la faisabilité d'une approche commune</i>
2015	2.1. <i>Choix de sites pilotes</i>	☹	<i>Rencontre des maîtres d'ouvrage (à voir avant fin 2015 ?)</i>
2016	2.2. <i>Partenariat et étude commune avec des maîtrises d'ouvrages locales (sites pilotes)</i>		<i>Mode de travail à définir / Etude commune</i>
2017	2.2. <i>Partenariat et étude commune avec des maîtrises d'ouvrages locales (sites pilotes)</i>		<i>Etude commune</i>
2018	2.3. <i>Etude comparative de scenarii d'aménagement / sites pilotes</i>		<i>Coûts / bénéfices</i>

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

A compléter

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :
 PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**

A compléter